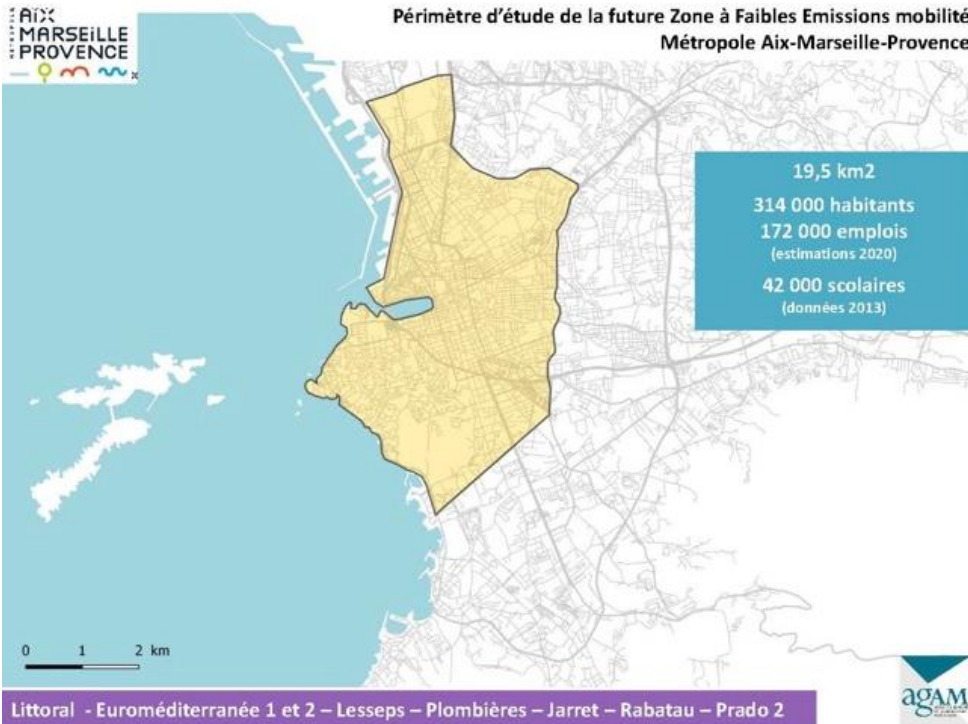




FC 25 – 02 07 2021

# Comparatif FZE

Extraction JPB



## ZFE MARSEILLE :

Le périmètre de la ZFE de Marseille se décompose comme suit : Littoral-Euroméditerranée 1 et 2- Lesseps-Plombières-Jarret-Rabatau-Prado 2. Cette zone à faibles émissions a une **superficie de 19,5 km<sup>2</sup>** et compte 314'000 habitants.

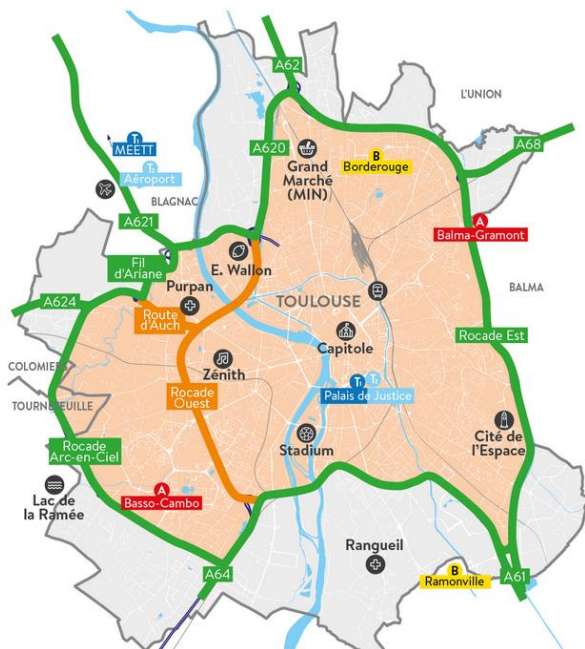
## ZFE LYON :

Elle compte plus de 513.000 habitants sur une **superficie d'environ 48 km<sup>2</sup>**.

Toutes les rues de Caluire-et-Cuire, Lyon et Villeurbanne font partie de la zone de protection de l'air (ZPA) de Lyon.

Par cet arrêté, la zone environnementale a été étendue au 04.07.2019 à une partie de certaines communes, de sorte que l'étendue de la zone environnementale temporaire Lyon ZPA correspond désormais à celle de la zone à faibles émissions permanente Lyon ZFE, entrée en vigueur le 01.01.2020.





## ZFE TOULOUSE :

La Zone à faibles émissions-mobilité (ZFE-m) englobera tout Toulouse à l'intérieur de la rocade + une petite partie de Colomiers et Tournefeuille, soit un périmètre de 72 km<sup>2</sup>.

## ZFE GRENOBLE :

Une ZFE a été mise en place en mai 2019 sur 10 communes volontaires de la Métropole. Depuis février 2020, cette ZFE s'est élargie à **27 communes\***, hors Voies Rapides Urbaines et autres voies surlignées en rouge sur la carte ci-dessous.

\* Bresson, Champagnier, Champ-sur-Drac, Claix, Corenc, Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, Jarrie, La Tronche, Meylan, Montchaboud, Noyarey, Poisat, Pont-de-Claix, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères ainsi que le Domaine Universitaire, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varcès, Venon, Veurey-Voroise.

